

### **3. DIRECTIVES PARTICULIERES**

#### **Connaissances professionnelles :**

**3.1. Administration du cabinet médical**

**3.2. Assistance à la consultation**

**3.3 Laboratoire**

**3.4. Pathologie**

**3.5. Radiologie**

**3.6. Allemand**

**3.7. Italien**

### 3.1 Administration du cabinet médical

Examen écrit	Durée	Nombre max. de points
1. Traitement de texte, dictée, texte selon indications	60 min	100 points
2. Organisation du cabinet médical	60 min	100 points

**Moyens auxiliaires**    Partie 1 : dictée et rédaction : un dictionnaire orthographique ainsi qu'un dictionnaire médical.

Partie 2 : questionnaire : une calculatrice électronique indépendante du réseau et sans imprimante.

**L'usage du dictionnaire médical n'est pas admis pour la partie 2.**

La candidate doit apporter elle-même ses moyens auxiliaires. Ils ne peuvent pas être échangés entre les candidates pendant l'examen.

**Déroulement**    Partie 1 : Dictée et texte selon indications. Sont examinés : disposition, orthographe, ponctuation, terminologie médicale et grammaire. L'orthographe traditionnelle et la nouvelle orthographe sont considérées comme justes, le langage « SMS » est proscrit.

Partie 2 : Questionnaire concernant l'organisation du cabinet médical, les assurances, l'informatique, la facturation et le trafic des paiements.

**Précision pour les centres d'examens**    Partie 1 :

- Blocage de l'accès à Internet
- Blocage de l'accès en réseau interne des ordinateurs
- Effacement des données ou ramassage des supports de données externes après **chaque groupe** de candidates.

### 3.1 Administration du cabinet médical

#### **Pondération**

Partie 1 : si la même faute d'orthographe apparaît plusieurs fois dans le texte, elle n'est comptée qu'une fois. Des indications précises concernant les différents points d'appréciation sont données dans le schéma de correction.

Un exemple précis d'appréciation des différents points tenant compte de la disposition (feuille dûment remplie) est joint aux solutions.

Partie 2 : Seules les réponses correctes sont appréciées par l'attribution de points. La grammaire et l'orthographe ne sont pas prises en considération. Ce type de faute ne donne lieu à aucune pénalité.

Il est possible d'attribuer des demi-points dans l'appréciation de chaque question. Au moment du décompte final (nombre maximum de points à convertir en une note de position), ils doivent être arrondis au point entier. Les notes de position sont arrondies à la demie, selon la table.

#### **Rappel aux experts**

Equipement des locaux d'examen : ordinateurs en nombre suffisant pour la dictée et le traitement de texte. Les autres examens écrits peuvent se dérouler dans un autre local. Si un changement de local est nécessaire, les autres épreuves écrites ne peuvent être distribuées qu'une fois le changement opéré et les places attribuées.

Il est recommandé de faire passer l'examen "dictée" au moyen d'un dictaphone. S'il n'y a pas suffisamment d'appareils à disposition, la dictée peut être transmise en plénum et en fonction de l'épreuve, la durée de l'examen peut être prolongée de 20 minutes.

#### **Tableau de conversion des points en note**

Points	200-190	189-170	169-150	149-130	129-110	109-90	89-70	69-50	49-30	29-10	9-0
Note	6	5.5	5	4.5	4	3.5	3	2.5	2	1.5	1

### 3.2 Assistance à la consultation

Examen pratique	Durée indicative	Nombre maximum de points
Explication du déroulement sur le lieu d'examen	5 min	
Epreuve selon situation A : situation téléphonique	5 min	10 points
Epreuve selon situation B : technique de travail	5-10 min	20 points
Epreuve selon situation C : soins au patient (cas simple)	10-15 min	30 points
Epreuve selon situation D : soins au patient (cas complexe)	15-20 min	40 points
Discussion finale	5 min	
<b>Durée totale de l'examen</b>	<b>60 min</b>	

**Moyens auxiliaires** Le journal de travail personnel tenu pendant la formation est autorisé comme moyen auxiliaire.

**Déroulement** L'examen est mené par deux experts. Seules les tierces personnes indispensables sont admises pendant l'examen (le patient pour le jeu de rôle et le responsable du matériel).

L'examen pratique dure 60 minutes et comprend 4 modules. Le temps à disposition pour chaque module est une référence. Les experts se présentent, expliquent à la candidate le déroulement de l'examen, lui montrent le lieu, les postes de travail et le matériel à disposition.

Les modules sont tirés au sort par la candidate. Elle peut choisir l'ordre de passage des modules B, C, éventuellement du module D à condition qu'il ne s'agisse pas d'une situation d'urgence.

Le module A est intégré à l'examen pendant que la candidate effectue le module B ou C. Avant l'examen, les experts le lui précisent. Le module B est axé sur la technique et la préparation, il est réalisé **sans patient**.

La mise en scène de chacune des 4 situations d'examen découle de l'épreuve de travaux pratiques « assistance à la consultation ». Les experts ont à disposition différents quartets qui leur permettent de tester les candidates dans tous les modules, de manière optimale.

### 3.2 Assistance à la consultation

**Déroulement, suite** Chacun des modules représente un travail différent à effectuer. Les parties de l'examen sont évaluées selon les critères suivants :

**Approche du patient** : observation, attitude envers le patient, informations dispensées au patient, respect de son confort et discrétion.

**Technique de travail** : préparation et organisation adéquate du travail, choix et utilisation du matériel, exécution professionnelle, soigneuse et rationnelle des tâches, principes d'hygiène et de désinfection, transcription, dossier du patient.

**Précision** : la candidate peut répéter un geste si elle le souhaite et si le temps le lui permet. Lors d'une 2<sup>ème</sup> tentative, l'expert lui précise qu'elle ne pourra toutefois obtenir le nombre de points maximum, même si le module est parfaitement réalisé.

**Pondération** Le nombre maximum de points s'élève à 100 pour les quatre modules. Les demi points ne sont pas admis.

Pour chaque module, les points à retrancher ont été définis. Avant l'examen, les deux experts prennent connaissance des critères d'évaluation. Le nombre total de points par module ne peut être inférieur à 0. Chaque point soustrait doit être justifié.

**Le port du masque est précisé lorsqu'il est jugé indispensable. Dans les autres situations, l'expert ne peut pas pénaliser une candidate qui ne l'emploie pas.**

**Rappel aux experts** La détermination des points et la note obtenue résultent d'un consensus entre les 2 experts.

Les thèmes décrits ne s'accompagnent pas de propositions de solutions détaillées. Les réponses dépendent du contexte concret et du déroulement de l'examen.

Les situations d'examen permettent aux experts de développer des situations proches de la réalité du cabinet médical, en observant plus particulièrement **le comportement de la candidate vis-à-vis du patient.**

Dans le même module, différents protocoles d'examen sont prévus suivant la situation évaluée. Seul le protocole correspondant à la situation examinée doit être utilisé (le numéro du module concerné figure en haut du protocole).

#### Tableau de conversion des points en note

Points	100-95	94-85	84-75	74-65	64-55	54-45	44-35	34-25	24-15	14-5	4-0
Note	6	5.5	5	4.5	4	3.5	3	2.5	2	1.5	1

### 3.3 Laboratoire

<b>3.3.1. Examen écrit</b>	<b>Durée</b>	<b>Nombre max. de points</b>
Questionnaire	60 min	80 points

**Moyens auxiliaires**      Calculatrice de poche.

**Pondération**              Le nombre de points est indiqué pour chaque question. Les demi-points sont admis, mais pour la note finale, ils sont arrondis au point entier supérieur.

#### **Tableau de conversion des points en note**

Points	80-76	75-68	67-60	59-52	51-44	43-36	35-28	27-20	19-12	11-4	3-0
Note	6	5.5	5	4.5	4	3.5	3	2.5	2	1.5	1

### 3.3 Laboratoire

<b>3.3.2. Examen pratique</b>	<b>Durée</b>	<b>Nombre max. de points</b>
Analyses à effectuer (par tirage au sort)	120 min	100 points

**Moyens auxiliaires**      Le journal de travail personnel tenu pendant la formation est autorisé comme moyen auxiliaire.

Une calculatrice de poche, la technique de chimie clinique, les planches urinaires, un compteur à répartition.

### 3.3 Laboratoire

#### **Déroulement**

- 1) Effectuer un comptage manuel d'une des cellules du sang, soit érythrocytes, leucocytes ou thrombocytes. L'analyse doit être faite à double **avec 2 pipettes**. Le tube de sang prélevé sous EDTA est fourni à la candidate avec un numéro qui correspond au numéro de l'enveloppe qu'elle aura tirée au début de l'examen. La candidate doit fournir un commentaire sur le déroulement de l'analyse (cf. PV d'examen).
- 2) Effectuer la répartition leucocytaire d'un frottis sanguin avec description morphologique des leucocytes ou érythrocytes selon la pathologie. **PAS DE LEUCEMIE** (sauf LLC) et donner un avis diagnostic global. Le frottis sanguin est inclus dans l'enveloppe que la candidate a tirée au début de l'examen. Remettre l'hémogramme à la candidate. La candidate fournit un commentaire sur le type de pathologie auquel le frottis pourrait correspondre, en fonction des éléments de celui-ci (cf. PV d'examen).
- 3) Effectuer une analyse chimique et microscopique d'une urine. L'urine est fournie à la candidate avec un no qui correspond à l'enveloppe tirée au début de l'examen. La candidate doit fournir un commentaire sur les particularités du sédiment (cf. PV d'examen).

Effectuer une analyse de chimie clinique avec un **appareil à chimie sèche**. Cette analyse portera sur un substrat (glucose, protéines, etc.) ou sur une enzyme (CK, GOT, etc.). La candidate doit analyser un sérum de contrôle et un sérum-patient, et ne donner qu'un seul résultat par analyse. Les plasmas ou sérums sont fournis à la candidate sur un statif possédant un numéro qui correspond au numéro de l'enveloppe tirée au début de l'examen.

La candidate doit effectuer une dilution : 50µl de sérum + 100µl de NaCl. Le calcul final doit être réalisé de manière autonome. La candidate doit fournir un commentaire sur le bon déroulement de l'analyse (cf. PV d'examen).

- 4) Effectuer un test rapide, dans sa boîte d'origine, avec le mode d'emploi.

La candidate doit travailler de manière ordonnée, en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement relatives au laboratoire.

### 3.3 Laboratoire

#### **Pondération**

Les observations faites pendant l'examen doivent être consignées sous « Remarques » et être prises en considération au moment de l'évaluation finale sous « Impression générale ».

La candidate doit travailler de manière ordonnée en **respectant les règles d'hygiène et de sécurité** du laboratoire. Les appareils doivent être utilisés de manière adéquate.

Les résultats doivent toujours être accompagnés des unités. On retranche une pénalité si l'unité est fautive ou si elle manque. Un demi-point peut être déduit en cas d'utilisation erronée du microscope (lumière, etc.).

#### **Rappel aux experts**

Les experts disposent d'une échelle de lecture des écarts de pourcentage dans la différenciation des cellules sanguines, des critères d'appréciation à appliquer selon le type d'analyse et du catalogue de thèmes (PV d'examen).

Des points qui n'auraient pas pu être déduits sous une autre rubrique, peuvent aussi être enlevés dans ce domaine, mais il faut prendre garde à ne pas retirer les points **2 fois** pour la même erreur.

L'expert trouvera sous chaque analyse (cf. PV d'examen) une rubrique intitulée « **commentaire de l'expert au sujet de l'évaluation de l'analyse** ». Il pourra soustraire des points et en expliquer les raisons. Ces points seront donc déduits directement dans la case « total » de chaque analyse.

#### **Tableau de conversion des points en note**

Points	100-95	94-85	84-75	74-65	64-55	54-45	44-35	34-25	24-15	14-5	4-0
Note	6	5.5	5	4.5	4	3.5	3	2.5	2	1.5	1

### 3.4 Pathologie

Examen écrit	Durée	Nombre max. de points
Questionnaire	90 min	110 points

**Moyens auxiliaires**    Aucun.

**Déroulement**        L'épreuve comprend 4 sortes de questions :

#### Les questions à choix multiples

Dans la case, inscrire la lettre qui correspond à la bonne réponse. Ex : A  
En cas d'erreur, colorer entièrement la case et inscrire la nouvelle réponse à côté de la case. Ex : C.

**Le nombre de cases détermine le nombre de réponses attendues.**

#### Les propositions à classer

La manière de procéder est la même que pour les questions à choix multiples, mais il faut écrire les lettres dans les cases selon des indications de classement.

#### Les questions vrai ou faux

Préciser pour chaque réponse si elle est juste en mettant un + ou si elle est fautive en mettant un -

**Attention** : 3 réponses correctes sur 4 ne valent qu'un point.

#### Les questions ouvertes

Développer la réponse en s'en tenant à l'essentiel.

#### Tableau de conversion des points en note

Points	110-105	104-94	93-83	82-72	71-61	60-50	49-39	38-28	27-17	16-6	5-0
Note	6	5,5	5	4,5	4	3,5	3	2,5	2	1,5	1

### 3.5 Radiologie

3.5.1. Examen écrit	Durée	Nombre max. de points
Questionnaire	30 min	30 points

**Moyens auxiliaires**    Aucun.

**Pondération**            Cette note tient lieu de note de sous-position avec la note de l'examen oral pour déterminer la note de branche « Radiologie ». Elle compte pour 25 % de la note globale.

#### Tableau de conversion des points en note

Points	30-28.5	28-25.5	25-22.5	22-19.5	19-16.5	16-13.5	13-10.5	10-7.5	7-4.5	4-1.5	1-0
Note	6	5.5	5	4.5	4	3.5	3	2.5	2	1.5	1

### 3.5 Radiologie

3.5.2 Examen oral	Durée	Nombre max. de points
6 questions tirées au sort	15 min	18 points
Lecture de 2 clichés	5 min	6 points

**Moyens auxiliaires**    Aucun.

**Pondération**            **Questions orales** : trois sujets différents sont abordés comprenant chacun deux questions. Chacune des questions dans les différents domaines vaut au maximum 3 points. Les demi-points ne sont pas admis.

**Lecture de cliché** : chaque lecture de cliché vaut 3 points au maximum (un demi-point par critère). Les pénalités doivent être justifiées sous la rubrique « Remarques ». Les demi-points sont admis.

### 3.5 Radiologie

**Rappel aux experts** Questions orales : les six questions posées aux candidates portent sur les matières indiquées ci-après. Celles-ci figurent dans l'enveloppe que la candidate a tirée au sort.

Matières :

- |                           |                    |
|---------------------------|--------------------|
| 1. technique radiologique | 6. radioprotection |
| 2. appareil à RX          | 7. films           |
| 3. radiophysique          | 8. cassette        |
| 4. radiobiologie          | 9. chambre noire   |
| 5. dosimétrie             |                    |

Durée : env. 15 minutes.

Lecture de cliché : selon liste

Critères d'appréciation :

- Objet radiographié/incidence du rayonnement
- Positionnement (F/P/oblique/tangentiel)
- Description de l'anatomie
- Inscription devant figurer sur la radiographie/lettre comprise
- Estimation de la qualité du cliché
- Possibilité de correction.

Durée env. 5 minutes.

#### Tableau de conversion des points en note

<b>Points</b>	<b>24-23</b>	<b>22.5-20.5</b>	<b>20-18</b>	<b>17.5-16</b>	<b>15.5-13.5</b>	<b>13-11</b>	<b>10.5-8.5</b>	<b>8-6</b>	<b>5.5-4</b>	<b>3.5-2</b>	<b>1.5-0</b>
<b>Note</b>	<b>6</b>	<b>5.5</b>	<b>5</b>	<b>4.5</b>	<b>4</b>	<b>3.5</b>	<b>3</b>	<b>2.5</b>	<b>2</b>	<b>1.5</b>	<b>1</b>

### 3.5 Radiologie

3.5.3 Examen pratique	Durée	Nombre max. de points
Prise de clichés (par tirage au sort)	30 min	80 points

**Moyens auxiliaires** Liste des constantes (kV et mAs), lettres G et D à disposition sur le lieu d'examen.

**Déroulement** Il convient d'exécuter quatre poses conformément à la liste des positions mise à disposition. Une de celles-ci doit **obligatoirement** concerner le thorax de face postéro-anérieur. Les trois autres se trouvent dans l'enveloppe que la candidate choisit à son arrivée.

L'ordre des poses peut être déterminé par la candidate.

**Pour chaque pose, la candidate procédera comme s'il s'agissait d'un nouveau patient.**

**Pondération** Chacune des positions vaut 20 points au départ. Les éventuelles erreurs seront déduites du total.

**Rappel aux experts** La colonne « Chapitres » réunit l'ensemble des fautes pouvant être commises.

La colonne « Points » détermine la pénalité pour chacune des fautes.

Chaque erreur constatée doit faire l'objet d'une remarque en face de la lettre à laquelle elle correspond.

Retrancher les points de pénalité pour obtenir le total par position, le total ne pouvant dépasser moins 20 points par position.

### 3.5 Radiologie – 3. examen pratique – suite

#### 3.5.4

**Déductions possibles** Mesures de radioprotection (selon l'Ordonnance fédérale sur la radioprotection art. 2, al. 2 et 3).

-5 points  
-2 points

#### **Exécution**

Patient :

-3 points  
-2 points

**Positionnement, qualité de l'image, paramètres techniques :**

-20 points  
-9 points  
-5 points  
-3 points  
-2 points  
-1 point

**Erreurs diverses :**

-9 points  
-3 points  
-2 points  
-1 point

#### **Tableau de conversion des points en note**

<b>Points</b>	<b>80-76</b>	<b>75-68</b>	<b>67-60</b>	<b>59-52</b>	<b>51-44</b>	<b>43-36</b>	<b>35-28</b>	<b>27-20</b>	<b>19-12</b>	<b>11-4</b>	<b>3-0</b>
<b>Note</b>	<b>6</b>	<b>5.5</b>	<b>5</b>	<b>4.5</b>	<b>4</b>	<b>3.5</b>	<b>3</b>	<b>2.5</b>	<b>2</b>	<b>1.5</b>	<b>1</b>

### 3.5 Radiologie

#### 3.5.5

#### Annexe

#### Positions

#### radiologiques

1.	doigt	face
2.	2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> doigt	profil
3.	4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> doigt	profil
4.	pouce	face
5.	pouce	profil
6.	main	face
7.	main	oblique (position de la cithare)
8.	poignet	face
9.	poignet	profil
10.	incidences du scaphoïde	
11.	avant-bras distal	face
12.	avant-bras distal	profil
13.	coude	face
14.	coude	profil
15.	humérus	face
16.	humérus	profil
17.	épaule	face
18.	épaule	profil (selon Neer)
19.	clavicule	postéro-antérieure
20.	gros orteil	profil
21.	avant-pied	face
22.	avant-pied	oblique
23.	pied	face
24.	pied	oblique
25.	pied	couché
26.	calcanéum	profil
27.	calcanéum	axial
28.	cheville	profil
29.	cheville	antéro-postérieure
30.	jambe	profil
31.	jambe	antéro-postérieure
32.	genou	antéro-postérieur
33.	genou	profil
34.	thorax	postéro-antérieur
35.	thorax	profil
36.	gril costal	

### 3.6. Deuxième langue nationale : Allemand

<b>3.6.1. Examen écrit</b>	<b>Durée</b>	<b>Nombre max. de points</b>
Compréhension de texte, grammaire, traduction	45 min	60 points

**Moyens auxiliaires** Dictionnaire bilingue.

**Pondération** 20 points pour la compréhension de texte, 20 points pour la grammaire et 20 points pour la traduction.

#### Tableau de conversion des points en note

Points	60-57	56-51	50-45	44-39	38-33	32-27	26-21	20-15	14-9	8-3	2-0
Note	6	5.5	5	4.5	4	3.5	3	2.5	2	1.5	1

### 3.6. Deuxième langue nationale : Allemand

<b>3.6.2 Examen oral</b>	<b>Durée</b>	<b>Nombre max. de points</b>
Présentation personnelle – jeu de rôle (tirage au sort) – conversation guidée (tirage au sort).	15 min	50 points

**Moyens auxiliaires** Aucun, pas de notes, pas de documentation personnelle.  
Aucun temps de préparation n'est nécessaire.

**Déroulement** L'examen oral consiste en :  
- une courte présentation personnelle  
- un jeu de rôle  
- une conversation guidée

**Pondération** 4 points pour la présentation personnelle, 18 points pour le jeu de rôle, 18 points pour la conversation guidée et 10 points pour l'appréciation générale.

### **3.6. Deuxième langue nationale : Allemand**

**Rappel aux experts** Les trois parties de l'examen oral font l'objet d'une évaluation.

Les aspects suivants sont considérés :

- capacité de dialogue
- maîtrise de la situation lors du jeu de rôle
- clarté de l'expression
- maîtrise de la grammaire allemande et du vocabulaire médical
- prononciation et intonation

**Tableau de conversion des points en note**

Points	50-48	47-43	42-38	37-33	32-28	27-23	22-18	17-13	12-8	7-3	2-0
Note	6	5.5	5	4.5	4	3.5	3	2.5	2	1.5	1

### 3.7. Deuxième langue nationale : Italien

3.7.1. Examen écrit	Durée	Nombre max. de points
Compréhension de texte, grammaire, texte à compléter	45 min	60 points

**Moyens auxiliaires** Un dictionnaire bilingue.

**Pondération** 20 points pour la compréhension de texte, 20 points pour la grammaire, 20 points pour le texte à compléter.

**Rappel aux experts** Critères d'évaluation :

- Les phrases sans faute donnent droit au nombre de points indiqués, (les réponses doivent être conformes au sens mais pas nécessairement être formulées comme la proposition de solution.)
- Les phrases totalement fausses ne donnent droit à aucun point.
- Fautes de grammaire (articles, pronoms, conjugaisons, accords) : 2 fautes = déduction d'un point.
- Fautes d'orthographe : 4 fautes = déduction d'un point.
- Mots manquants : déduction d'un point par mot manquant.

Les demi-points sont admis mais pour la note finale, ils seront arrondis au point entier supérieur.

#### Tableau de conversion des points en note

Points	60-57	56-51	50-45	44-39	38-33	32-27	26-21	20-15	14-9	8-3	2-0
Note	6	5.5	5	4.5	4	3.5	3	2.5	2	1.5	1

### 3.7. Deuxième langue nationale : Italien

<b>3.7.2. Examen oral</b>	<b>Durée</b>	<b>Nombre max. de points</b>
Présentation personnelle, situation au cabinet médical (tirage au sort), conversation guidée (tirage au sort)	15 min	50 points

**Moyens auxiliaires**    Aucun, pas de notes, pas de documentation personnelle.

**Pondération**        4 points pour la présentation personnelle, 12 points pour la situation au cabinet médical, 24 points pour la conversation guidée, 10 points pour l'appréciation générale.

**Rappel aux experts**    Sont notamment évalués :  
La compréhension des questions et rapidité des réponses  
La grammaire  
La fluidité et la cohérence des réponses.

#### Tableau de conversion des points en note

<b>Points</b>	<b>50-48</b>	<b>47-43</b>	<b>42-38</b>	<b>37-33</b>	<b>32-28</b>	<b>27-23</b>	<b>22-18</b>	<b>17-13</b>	<b>12-8</b>	<b>7-3</b>	<b>2-0</b>
<b>Note</b>	<b>6</b>	<b>5.5</b>	<b>5</b>	<b>4.5</b>	<b>4</b>	<b>3.5</b>	<b>3</b>	<b>2.5</b>	<b>2</b>	<b>1.5</b>	<b>1</b>